



PROGRAMME RÉCAPITULATIF



INITIATION AU RGPD



INITIATION AU RGPD

PROGRAMME RÉCAPITULATIF

Période de réalisation de la session

1er septembre jusqu'au 31 décembre

Durée totale estimée

6 heures 50 (travaux compris)

Prix

150 euros TTC

Séquences d'apprentissage

1°) Modules :

Il s'agit d'une formation en 22 modules, qui comprennent plus de 45 vidéos de 2 à 5 minutes chacune pour comprendre le règlement et les différents contextes de mise en œuvre :

Module 1	Introduction
Module 2	Champs d'application
Module 3	Notions clefs
Module 4	Acteurs et relations avec les acteurs
Module 5	Principes fondamentaux
Module 6	Droits des personnes concernées
Module 7	Sécurité et gestion des violations de données
Module 8	Cas pratique : communication digitale

Module 9	DPO
Module 10	Registre des activités de traitement
Module 11	Analyse d'impact
Module 12	Transferts de données
Module 13	Cas de violations de données à CP
Module 14	Gestion de crise
Module 15	Données particulières
Module 16	Accountability
Module 17	Responsabilité
Module 18	Gestion des ressources humaines
Module 19	TPE-PME
Module 20	Petites collectivités locales
Module 21	Associations
Module 22	Présentation de la CNIL

2°) Objectifs :

- Connaître les principes du règlement et ses impacts.
- En comprendre les impacts juridiques concrets grâce à l'étude de cas.
- Comprendre le rôle de l'avocat dans les problématiques RGPD.
- Comprendre le rôle de l'expert, en collaboration avec l'avocat.
- Se représenter les contextes de mises en œuvre (dans la gestion des ressources humaines, la relation commerciale, le monde des associations des petites collectivités) pour en comprendre les applications concrètes.

3°) Nature des travaux demandés aux apprenants :

Des quiz entre chaque vidéo, qui vous permettent de revoir les points essentiels aperçus dans la vidéo.
Une synthèse finale interactive finale, pour retenir les informations essentielles, et des liens.

Au total, comptez 20 minutes par module (soit 7 heures en tout) pour le réaliser dans de bonnes conditions d'apprentissage.

Auteurs scientifiques

- Me Anne RENARD, Avocate au Barreau de Paris, Cabinet LEXING - Alain BENSOUSSAN Avocats
- Me Clothilde DELBECQ, Avocate au Barreau de Lille, Cabinet MONTESQUIEU Avocats
- Me Jérôme DEROULEZ, Avocat aux Barreaux de Paris et Bruxelles, Cabinet DEROULEZ,
- M. Jean-Marie FERRIERES, Expert de Justice en Informatique près la Cour d'appel de Paris, CNEJITA
- M. Philippe JACQUEMIN, Expert de Justice en Informatique près la Cour d'appel de Lyon, Expert agréé par la cour de cassation, Cabinet LCA-ICSI, CNEJITA

Modalités d'assistance pédagogique

Le forum d'échanges sur la plateforme 360Learning qui héberge le parcours permet de poser des questions à un référent. Ce dernier répondra sous 48 heures.

Modalités de sanction de la formation

Remise d'une attestation de fin de formation.

Coordonnées de la personne chargée des relations avec les apprenants

f.berville@efb.fr

Modalités d'évaluation de la formation

Bilan de fin de formation.

Prérequis

Être un professionnel du droit (avocat).

Niveau

- Actualisation : tout public et vie professionnelle
- Niveau 1 : acquisition des fondamentaux

Spécialisation concernée

Cette formation concerne tous les praticiens (généralistes). Elle pourra notamment permettre aux avocats titulaires de la mention de spécialisation « Droit des nouvelles technologies, de l'informatique et de la communication » de déclarer des heures de formation au titre de cette spécialisation.